

Réf: Dossier N° : 54713

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « SOCIETE YA AKOUA » en abrégé «YAAK SERVICE SARL

»
Siège social : ABIDJAN - COCODY SAINT JEAN

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 21 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SOCIETE YA AKOUA » en abrégé «YAAK SERVICE SARL ».

Objet: Vente et achat de cacao, Importation et Exportation ,Prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY SAINT JEAN

GERANT: Monsieur KROMA LARIOS MOHAMED .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25116 du 25/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22626 du 25/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

